



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



DU GRAND FOUTAGE DE GUEULE ! BRAVO !!

La règle veut qu'un établissement pénitentiaire soit régit au travers de son Organigramme de référence. Concernant le CD de Châteaudun, il est de 149 surveillant(e)s pour les effectifs de Surveillant(e)s.

Au vu de l'amateurisme de nos têtes pensantes concernant la gestion des effectifs de surveillants en détention, voici la situation catastrophique de notre établissement. En 2010, l'Organigramme de Référence des effectifs de Surveillant(e)s était de **149**, en 2022 ce chiffre est monté à**149** !!! Et pourtant, durant cette période, l'établissement a subi **de nombreuses modifications imposées par l'institution avec la création des UDV et plus récemment des ELSP.**

Ces 2 nouvelles missions auront ponctionné **pas moins de 20 agents de détention.** Le bon sens aurait voulu que l'Administration **officialise** ces rajouts en augmentant proportionnellement l'Organigramme de Référence des effectifs de Surveillant(e)s.

Pas de ça chez nous, ces technocrates ont décidé que tout cela se ferait à effectif constant. Ils semblent plus enclins à chercher tous les moyens possibles pour proposer des activités à nos pensionnaires qu'à proposer à leurs personnels de bonnes conditions de travail : **BRAVO !!**

En plus, les résultats de la CAP de mobilité viennent de tomber, nous avons 8 Surveillant(e)s partants pour 4 arrivés. Ce qui fait encore 4 Surveillant(e)s de moins pour la détention. **BRAVO !!** Il nous apparaissait donc évident que la prochaine affectation de stagiaires vienne combler les postes laissés vacants par cette même mobilité ; Il n'en sera RIEN ! **BRAVO !!**

Quand on voit le nombre de jours de rappels... avec 32 agents en moins, ces surveillant(e)s remercient les hautes instances de les priver délibérément de leur vie sociale. A l'heure où les heures supplémentaires explosent les compteurs, les risques psycho-sociaux ne sont plus des risques mais une réalité criante pour laquelle l'administration Pénitentiaire se débîne en distillant une ou deux réunions « d'ornement ». BRAVO !

Les agents sont à bout de souffle ! Une lettre ouverte intersyndicale a été donnée en main propre au DAP lors de sa venue. Aucune réponse n'a été apportée. BRAVO !!!

TROP C'EST TROP ! Le SPS prendra ses responsabilités. RDV est déjà pris ce 1^{er} juillet avec la nouvelle équipe de direction.

Pour information, petit calcul simple : 32 agents 3/2 en moins X 220 jours travaillés = 7040 jours de rappel ! Même avec 149 agents il faudra 47 jours de rappel pour chaque agent afin de combler le vide. Hélas, Nous avons seulement 66 agents 3/2 disponibles à l'heure de ce tract. Pour qu'il ait un équilibre il faudrait donc que ces 66 agents fassent 106 jours de rappel dans l'année. Si on cumule avec les 220 jours déjà travaillés cela ferait 326 journées travaillés sur 364 !!!!! Si cela vous paraît absurde ou irréalisable, c'est pourtant la situation dans laquelle nous laisse notre Administration en oubliant volontairement d'augmenter l'effectif de référence!!!!!! BRAVO !!

Voilà la raison des feuilles d'appels presque vides car il est impensable de combler tous les postes vacants et ça c'est une réalité ! Le SPS ne restera pas les bras ballants.

Le bureau local, le 1^{er} juillet 2022.

Site Internet: <http://www.sps-penitentiaire.fr>